

Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger



Les antiparasitaires vétérinaires en vente au Niger (30 septembre 2023)

Ont participé à l'élaboration de cette note : Docteur Balkissa Seyni Issa, Omar Idi Malam (RECA), Docteur Hamey Soumana Hamza (CRA Dosso), Docteur Leila Mahaman Bassirou, Abdouramane Seydou (CRA Tahoua), Kanfideni Tidjié (CRA Tillabéri), Boukar Kanta Kaigama (CRA Diffa), Illo Loko Ibrahim (CRA Zinder).

Le RECA et les CRA bénéficient du soutien financier du Projet REEL Mahita -Enabel (Dosso, Tahoua) et du Projet PRSA – Banque mondiale (Diffa – Tahoua - Tillabéri – Zinder).



Le RECA et les Chambres Régionales d'Agriculture du Niger ont démarré la mise en place d'un répertoire des produits vétérinaires et intrants zootechniques en vente au Niger (à l'instar du répertoire déjà réalisé pour les produits phytosanitaires en agriculture) sur les marchés et dans les boutiques. Il s'agit donc principalement des médicaments proposés aux éleveurs par des circuits illicites (médicaments non autorisés vendus par des personnes non qualifiées).

Pour lutter contre ces médicaments illicites qui comprennent des médicaments vendus dans les pays voisins (principalement le Nigeria) et aussi des contrefaçons, il est utile de mieux connaître ceux qui sont proposés par l'intermédiaire de ces circuits.

Ainsi, le pourcentage de non-conformités des médicaments vétérinaires retrouvés sur les marchés (formels et informels) en Afrique de l'Ouest pourrait varier, selon les molécules et les pays, de 11 à 69%, selon diverses sources¹.

Ce répertoire sera maintenu à jour en vue d'alimenter le dispositif e-Extension et de le mettre à disposition des éleveurs et agents des dispositifs de conseil Agricole pour éviter les médicaments illicites vendus sur les marchés. Sur la base des produits vétérinaires recensés, la majorité de ces produits ne figurent pas dans la liste officielle des produits autorisés.

Le répertoire des produits vétérinaires comprend les informations suivantes :

- Le nom du produit et sa classe thérapeutique ;
- La composition (principes actifs) ;
- Le statut du produit (autorisé ou non).

¹ DOGNON et al., 2018, Qualité des antibiotiques vétérinaires utilisés en Afrique de l'Ouest et méthodes de détection de leurs résidus dans les denrées alimentaires, Journal of Animal & Plant Sciences, 2018. Vol.36, Issue 2: 5858-5877.

Les parasites sont des organismes vivants qui vivent et se développent aux dépens d'autres organismes, les hôtes. Ils sont fréquemment responsables d'une diminution de l'état général et baisse de la production (lait, viande), entraînant, à terme, une maladie pouvant conduire à la mort des animaux.

Ils peuvent aussi transmettre de nombreuses maladies à leur hôte. La résistance de l'hôte aux autres maladies est rapidement diminuée par le parasitisme. On distingue plusieurs types de parasite, selon qu'ils soient internes ou externes.

Pour combattre les parasites, **on utilise des médicaments antiparasitaires**. Voici un premier recensement de principes actifs que l'on trouve au Niger pour lutter contre les différents parasites.

- **Les antiparasitaires recensés selon les principes actifs et par région**

Tableau 1 : Liste des principes actifs des antiparasitaire recensés dans cinq régions du Niger

Antiparasitaire	Dosso	Tahoua	Zinder	Tillabéri	Diffa
Albendazole	23	26	38	17	30
Ivermectine	8	6	15	3	13
Levamisole	4		2	1	9
Sulfoxide de bithionol	1			1	
Piperazine		1			
Fenbendazole				1	
Closantel sodium					1
Rafoxanide					2
Nitroxinil					3
Amprolium		1		1	
Isometamidium	1				
Diminazène	6				3
Total	43	34	55	24	61

Tableau non exhaustif / produits vétérinaires recensés au 30 septembre 2023

- **Les différents antiparasitaires (1)**

(1) Manuel à l'Usage du Personnel de Santé Animale

Cet ouvrage a été publié dans le cadre du programme TROI du dispositif de recherche et d'enseignement en partenariat ONE HEALTH OI (Océan Indien) à travers une prestation réalisée par le CIRAD – UMR ASTRE.

<https://www.onehealth-oi.org/FichiersComplementaires/MUPSA.pdf>



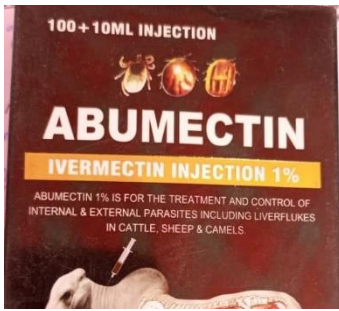
- **Antiparasitaires – Vermifuges**

Les vermifuges sont des médicaments, préventifs ou curatifs, utilisés pour traiter les parasites du tube digestif ou du foie. Les parasites entraînent un amaigrissement des animaux, une baisse de production de lait et des troubles digestifs.

Les jeunes animaux ont le ventre gonflé, le poil piqué, de la diarrhée et sont maigres. Une forte infestation de douves du foie peut tuer une vache adulte. Une forte infestation d'ascaris peut tuer des veaux ou

des chevreaux.

Les produits vétérinaires recensés au Niger : Albendazole – Levamisole – Fenbendazole - Nitroxinil



– Antiparasitaires - Endectocides

Les endectocides sont des médicaments préventifs ou curatifs utilisés pour lutter à la fois contre les parasites internes et externes.

L'efficacité de ces médicaments contre les tiques n'est pas négligeable, bien que cette propriété ne fasse pas partie des indications fournies par les fabricants.

Exemple de produits vétérinaires recensés au Niger : Ivermectine.

– Antiparasitaires - Externes

Les antiparasitaires externes sont des médicaments préventifs ou curatifs, utilisés pour lutter contre les insectes ou les acariens qui parasitent les animaux. Les parasites dérangent les animaux, leur spolient souvent du sang, peuvent être responsables du déclenchement de certaines maladies comme la dermatophilose ou être les vecteurs de maladies comme les trypanosomoses, la theilériose ou la babésiose.

– Les antiparasitaires – sanguins

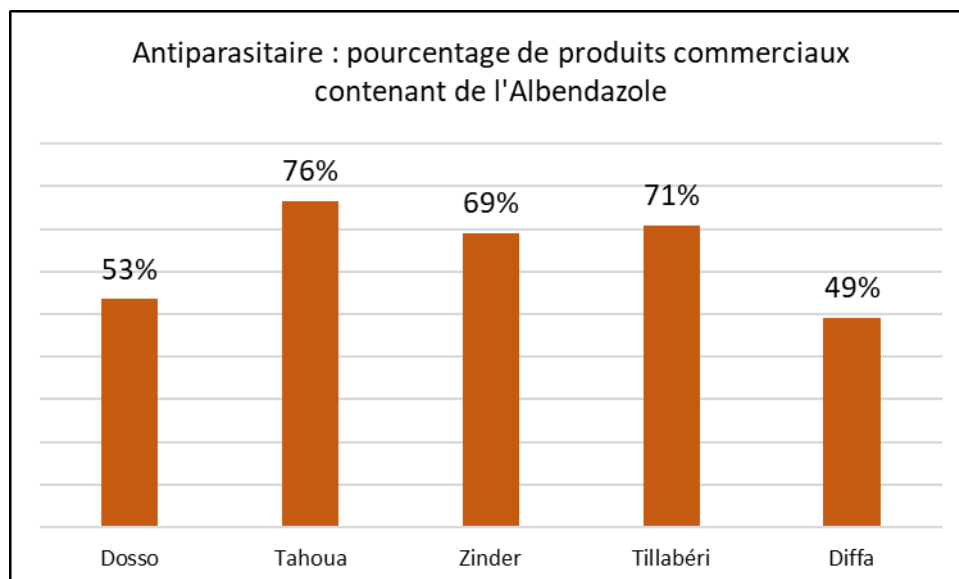
Les antiparasitaires sanguins sont des médicaments curatifs utilisés pour lutter contre les parasites qui infectent le sang des animaux. Les antiparasites internes peuvent permettre de traiter certaines maladies comme la cowdriose, les trypanosomoses, la theilériose ou la babésiose.

Les produits vétérinaires recensés au Niger : Aceturate de diminazene - Isometamidium - Amprolium

• Les principaux principes actifs

Albendazole est un antiparasitaire antihelminthique le plus fréquent au Niger. Il est utilisé pour traiter les vers intestinaux, les strongles pulmonaires et la douve du foie. Il existe de très nombreuses marques sous forme 10% liquide ou bolus à différentes concentrations.

A partir des premières listes réalisées dans 5 régions, l'Albendazole représente entre 49% et 79% des antiparasitaires en vente au Niger sur les marchés ou dans des boutiques selon les régions. Pour la Région de Zinder, il a été recensé 38 produits commerciaux différents contenant de l'Albendazole.



Derrière l'Albendazole, par ordre d'importance, on trouve l'Ivermectine (antiparasitaire – endectocide) et le Levamisole (antiparasitaire – vermifuge).

L'Albendazole serait le plus utilisé car il est « à la portée de tout le monde » en termes de coût et de faciliter d'administration (voie orale). L'Ivermectine est injectable donc il faut une personne qualifiée.

Le Levamisole n'est pas très connu par les éleveurs et est plus utilisé chez la volaille, de plus son utilisation demande une quantification avec cuillère à café donc plus difficile à utiliser.

- **Les règles à rappeler et à suivre**

- Ne pas acheter de médicaments vétérinaires en dehors des circuits reconnus (vétérinaire, technicien vétérinaire, pharmacie) ;
- Ne pas acheter de médicaments vétérinaires ne figurant pas sur la liste des médicaments autorisés.

Pour les éleveurs, l'achat de médicaments de mauvaise qualité entraîne une perte économique puisque le coût d'achat n'est pas compensé par le bénéfice attendu en termes d'amélioration de la santé et de la productivité des animaux, les principes actifs contenus dans les produits contrefaits étant inefficaces voire totalement absents.

		<p>Le RECA bénéficie du financement du Projet REEL Mahita (Enabel) et du Programme de Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP / Banque mondiale).</p>
---	--	---